

<b>DEPARTEMENT</b> De l' AISNE
<b>ARRONDISSEMENT</b> SAINT-QUENTIN
<b>CANTON</b> de BOHAIN
<b>COMMUNE</b> De VENDHUILE

2023/3/014

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### Conseil Municipal du 29 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 29 juin à 18 heures 30 minutes, les Membres du conseil Municipal de la commune de VENDHUILE, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans la mairie de VENDHUILE, sous la présidence de Xavier PASSET.

**Étaient présents :** Mr X. PASSET, Mr E. FLAMANT, Mr F. FORTIN, Mme D. FURGEROT, Mr L. FOURNIER, Mme B. CARPENTIER, Mme M. FAXELLE, Mr D. LETEMPLE, Mr T. FLEUREAU, Mr D. FERNANDES et Mr P. AUDIN.

**Pouvoirs :** Mr T. FLEUREAU donne pouvoir à Mr D. LETEMPLE.

**Excusés :** Mr F. GACH, Mr H. DEPREZ, Mr T. FLEUREAU, Mme N. LEROY et Mme M. MIELCAREK.

Mr FORTIN Franck a été nommé secrétaire de séance.

**Objet :** ADIAC : ENT(Environnement numérique de travail)

Considérant que l'ADICA constituée en centrale d'achat, permet aux collectivités territoriales et syndicats exerçant la compétence scolaire du 1<sup>er</sup> degré (écoles maternelles, primaires et élémentaires), adhérents et non adhérents à l'ADICA, de bénéficier du marché régional d'Environnement Numérique de Travail attribué à Open Digital Éducation, jusqu'au 31 août 2027 maximum,

Considérant le règlement Intérieur de la Centrale d'achat de l'ADICA et son barème de tarification pour la prestation d'ENT, adoptés par délibération du Conseil d'Administration de l'ADICA du 12 juin 2023,

Considérant le projet de convention, et son annexe financière, proposés par l'ADICA conformément aux conditions précitées, pour bénéficier du déploiement de l'ENT régional,

Le Conseil municipal décide d'autoriser le Maire à signer la convention de prestation avec l'ADICA pour le déploiement de l'ENT régional.



XAVIER PASSET

Xavier PASSET  
2023.07.11 08:31:32 +0200  
Ref:20230707\_113401\_1-1-O  
Signature numérique  
le Maire